



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 24 mai 2023



Yvan Cordier, secrétaire général de la préfecture, est nommé sous-préfet référent du plan France 2030 dans le département

Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité et Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement ont annoncé en mars l'installation d'un réseau départemental de sous-préfets référents chargés d'accompagner le déploiement du plan France 2030 et d'accélérer les implantations industrielles et logistiques dans tous les territoires.

L'objectif de réindustrialisation du pays est un enjeu majeur qui doit permettre de rebâtir une indépendance productive et énergétique en s'appuyant sur le déploiement du plan d'investissement France 2030 et sur l'accompagnement des projets industriels et logistiques. Cet effort de réindustrialisation ambitieux doit s'ancre dans tous les territoires, dans le cadre d'une démarche partenariale et territorialisée.

Afin d'assurer une appropriation maximale des politiques publiques d'innovation et d'industrialisation dans tous les territoires, la Première ministre a souhaité constituer un réseau départemental de sous-préfets référents à France 2030 et à l'accélération des projets industriels et logistiques. Ce réseau a été officiellement lancé le 23 mars 2023 à l'occasion d'un séminaire présidé par le ministre délégué chargé de l'Industrie, Roland Lescure, la ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, Dominique Faure, et le secrétaire général pour l'investissement, Bruno Bonnell.

Yvan Cordier, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône, a été nommé sous-préfet référent chargé d'accompagner le déploiement de France 2030 dans le département.

Ces sous-préfets référents départementaux auront pour missions :

- **d'accompagner le déploiement de France 2030 dans une approche territoriale.** Pour cela, ils relaieront les informations sur le plan France 2030, mobiliseront les acteurs départementaux pour la détection des projets, faciliteront l'accès des entreprises, notamment celles présentes dans les Territoires d'industrie, aux dispositifs de France 2030 et participeront aux instances régionales de pilotage de ce plan ;

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ici](#)

- **d'accélérer les implantations industrielles et logistiques** : Mobilisation de l'action étatique sur le territoire pour accélérer les procédures administratives d'autorisation et anticipation d'éventuelles problématiques liées à l'implantation d'activités industrielles, comme la recherche de foncier et le recrutement de nouveaux salariés.

Les sous-préfets référents accompagneront les projets prioritaires pour leur département.

S'inscrivant en complémentarité des organisations déjà en place, notamment autour des préfètes et préfets de région, ce réseau de sous-préfets référents doit permettre à tous les territoires et à toutes les entreprises, notamment les PME (Petite ou moyenne entreprise) et les ETI (Entreprise de taille intermédiaire), issues par exemple des Territoires d'industrie, de s'approprier la dynamique de réindustrialisation et d'innovation voulue par le Gouvernement, et à chaque entreprise et à chaque élu de trouver un relai sur le terrain.

À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (Ademe), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur :

Gouvernement : [@SGPI_avenir](https://france2030.gouv.fr)

Préfecture des Bouches-du-Rhône : <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Actualites/Toute-l-actualite/France-2030> / [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

